

Produire une énergie durable à partir de déchets agricoles



Il est temps de mettre les énergies fossiles au musée

Le secteur des transports représente le premier poste d'émission de gaz à effet de serre en France et le second au niveau mondial avec 14% des émissions juste derrière la production d'électricité qui représente 25% des émissions. Face à l'urgence de décarbonation de la mobilité lourde, la réglementation européenne a fixé des exigences de réduction de 30% des émissions des véhicules d'ici 2030.

Le biogaz issu de la méthanisation est l'une des sources d'énergie primaire qui permettra de remplacer 1/3 de notre consommation de gaz naturel.

A l'heure où les prix s'envolent, la **souveraineté des sources d'approvisionnement** de l'énergie est un enjeu central pour l'ensemble des acteurs économiques.

L'électrique n'a pas réponse à tout

La mobilité électrique conserve un bilan environnemental mitigé, en cause les pollutions générées en amont et en aval de la chaîne de production :

- Production des batteries fortement consommatrice en ressources
- Fabrication et recyclage des batteries sont cause d'acidification des sols
- Emissions carbone au roulage dépendantes du mix électrique

Le bioGNV est la solution la plus mature et la plus adaptée pour décarboner rapidement la mobilité lourde :

- Temps d'approvisionnement de quelques minutes contre des heures pour un véhicule électrique
- Autonomie jusqu'à 1.600kms pour les poids lourds
- Prix de l'énergie plus faible pour 100kms (le prix pour l'électrique dépendant des prix en hausse dans la plupart des pays, ainsi de la durée de vie des batteries).



Les déchets agricoles sont un puissant réservoir d'énergie

Le potentiel méthanisable en France est estimé à **130-150 TWh** par an. En Europe, on l'estime à 1.700 TWh. **92% de ce gisement** provient des déchets agricoles (intrants végétaux, effluents d'élevage).

Le biogaz généré par la méthanisation est composé de **méthane** (55%) et de **CO2** (40%). En plus de produire une énergie biosourcée, elle s'avère donc être une formidable solution de **captation de CO2** émis par la biomasse.

La valorisation de ces déchets permet également de réduire la **pollution des sols** (nitrate, ammoniac) en lien avec les effluents et de produire du digestat qui permet de réduire significativement le recours **aux engrais chimiques**.













Avec un potentiel d'impact considérable







BIOMÉTHANE

Le biométhane (CH4) est un gaz renouvelable qui peut être valorisé sous forme de bioGNV, un carburant renouvelable, réduisant ainsi de 85% les émissions de CO2 de la mobilité lourde par rapport au diesel.

BIOCO₂

Il est aujourd'hui utilisé pour remplacer l'usage de CO2 fossile dans l'industrie chimique, agroalimentaire ou encore agricole. Ce dernier peut également être séquestré géologiquement, une solution reconnue par le GIEC comme étant indispensable, bien que non suffisante, pour limiter l'impact du réchauffement climatique.

DIGESTAT

Il correspond au résidu solide ou liquide organique du processus. Le digestat possède une forte valeur fertilisante pour les cultures et abondante pour les sols, Ainsi, il est utilisé durant l'épandage venant substituer en partie voire complètement l'utilisation d'engrais chimiques de plus en plus polluants et coûteux.

Leur exploitation est incomplète

65% du gisement de biomasse se situe dans des communes n'ayant pas directement accès au réseau de distribution de gaz! Les investissements à réaliser et l'efficience des solutions actuelles requièrent des volumes d'intrants trop importants.

COGÉNÉRATION

30-50% de l'énergie se perd dans le processus

Elle consiste en la valorisation du biogaz en chaleur et en électricité. Le biogaz brut est brûlé dans un moteur, qui génère un courant électrique injecté sur le réseau local.. Aujourd'hui, 90% des installations à la ferme exploite ce type de solutions à défaut de mieux.

RACCORDEMENT

Des projets non rentables

naturel, le biogaz doit être épuré un méthaniseur commun revient à nécessitant significatifs (>1m€ + 100k€/an) venant transportant de la matière odorante et s'ajouter aux coûts de raccordement au à réduire de moitié le potentiel réseau de qaz production de 90% des exploitations ne des intrants plus long. Le lisier perd peut rentabiliser de tels projets en 50% de son pouvoir méthanogène les 2 autonomie.

TRANSPORT D'INTRANTS

50% du potentiel perdu

Pour être injecté dans le réseau de gaz Centraliser la matière organique dans investissements créer un intense trafic de camions (100k€/km). La d'énergie disponible par un stockage premiers jours,

Des modèles "à la ferme" inefficients

En **cogénération**, l'efficacité énergétique de la solution est faible et le modèle tend à disparaître avec la fin des contrats de rachat d'électricité et l'arrêt du soutien. En **injection**, le modèle induit lui aussi certaines contraintes :

INFRASTRUCTURE

>1M€ d'investissement

En injection, les investissements à réaliser sont conséquents.

La phase d'épuration du gaz

La phase d'épuration du gaz produit par le méthaniseur exige des infrastructures coûteuses, demandant des débits importants de biogaz pour être rentabilisés.

RISQUES

Nuisances possibles

L'infrastructure actuelle engendre la nécessité d'importer des intrants externes. Ces derniers sont acheminés par camions, qui par leur passage endommagent les routes, créent des nuisances sonores et odorantes pour le voisinage.

ENVIRONNEMENT

Contenu carbone augmenté

L'import d'intrants à plus de 100kms engendre des émissions importantes de GES qui viennent impacter le contenu carbone du gaz injecté.



SUBLIME Energie a mis au point la première technologie de liquéfaction de biogaz



NOTRE MISSION

Accélérer la transition énergétique vers des énergies à émission bas carbone en favorisant l'utilisation de biogaz















Des fondateurs expérimentés et engagés



Bruno Adhémar

CEO





27 ans d'exp. dans l'énergie nucléaire

Ingénieur, diplômé de PHELMA et de MINES ParisTech Université PSL

Bruno a dirigé entre 2005-2011 la Business Line Transports de la BU Logistique d'AREVA. Au cours de sa riche carrière chez Orano, il a notamment été coordinateur technique pour la construction d'une unité de traitement des fluides contaminés issus de l'accident de Tchernobyl (2000) et chef de projet de la première unité de décontamination de l'eau issue de l'accident de Fukushima Daïchi (2011). Il a piloté jusqu'en 2018 la mise en place de la FINA (Force d'Intervention NAtionale en cas d'accident grave).

De forte culture industrielle, Il a des compétences en management d'équipes et de projets ainsi qu'en gestion des situations de crise.



Nicolas Bréziat

COO/CTO



23 ans d'exp. dans le gaz & pétrole

Ingénieur, diplômé de l'ESIREM et de MINES ParisTech Université PSL

Nicolas a occupé différents postes en lien avec la R&D et l'innovation, d'abord pour le marché automobile puis celui de l'exploration et de la production pétrolière. Il a notamment piloté le développement technique de connecteurs mécaniques et de revêtements multi-fonctions en partenariat avec le Japon et les USA. Il a été directeur R&D de Vallourec Drilling Products avant sa cession au groupe américain National Oilwell Varco en 2018.

De forte culture industrielle, Il a des compétences en matériaux, en mécanique et en management de l'innovation.

Des advisors et partenaires renommés



Florence Janicaud

Ex. Directrice Stratégie & Développement Engie

"J'ai rejoint le conseil de surveillance de SUBLIME Energie en octobre 2020 pour sa technologie prometteuse. Par mon action, je souhaite soutenir ses efforts pour faire émerger un nouveau modèle à la croisée des chemins entre économie circulaire, transition énergétique et impact sociétal. SUBLIME Energie porte tous ces espoirs conjugués : ses équipes agissent avec conviction et talent à les rendre concrets et économiquement rentables."



Alain Guillaume

Agriculteur - Eleveur - Méthaniseur

"Nous sommes éleveurs dans une région à forte densité de production, La technologie innovante développée par SUBLIME Energie est une solution d'avenir pour des méthaniseurs trop éloignés du réseau de gaz et complémentaire avec la cogénération, la valorisation possible du CO2 est un enjeu majeur pour demain et une grande opportunité pour l'élevage!"



Mathias Martin

Ex. VP ITRON EMEA

"SUBLIME Energie va réconcilier l'agriculture et l'industrie dans les territoires en permettant l'augmentation du gisement de biomasse disponible, la production locale d'énergie décarbonée et le captage de CO2. En ce sens, elle développe une technologie capable d'avoir un impact réel et mesurable non seulement sur la planète mais aussi sur les hommes en établissant un nouvelle source de revenu pérenne pour les agriculteurs et l'ensemble des acteurs territoriaux!"



François Giger

Consultant en Stratégie Ingénieur du Corps des Mines

"La mission de SUBLIME Energie consiste à relever trois défis novateurs :

- industrialiser la collecte et le traitement de la production de petits méthaniseurs à la ferme pour fournir localement des carburants à faible empreinte fossile,
- conforter la pérennité d'exploitations agricoles par un modèle d'économie circulaire respectueux de l'environnement,
- assurer les développements scientifiques ciblés sur son activité."



SUBLIME Energie est une spin-off de MINES ParisTech et labellisée Deeptech par PSL Université. La startup dispose d'une convention de partenariat R&D signée en 2020 avec MINES ParisTech.



SUBLIME Energie est lauréat 2020 du concours d'innovation i-Nov, financé par le Programme d'Investissements d'Avenir, qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.



SUBLIME Energie a été accompagné pendant 2 ans par Aurore Deligny et les équipes l'incubateur de start-up Deeptech, classé 1er acteur français dans le domaine de l'amorçage

Pour valoriser 100% du potentiel des déchets agricoles à la ferme!



VALORISATION DES DÉCHETS AGRICOLES DISPONIBLES SUR L'EXPLOITATION

Réduction des pollutions et des émissions GES, digestat substitués aux engrais chimiques, lien facilité vers l'agriculture biologique

MAXIMISATION DE LA PRODUCTION DE BIOGAZ

Le pouvoir méthanogène diminue de 50% lorsque les intrants ne sont pas traités dans les 48h

PAS DE BESOIN D'HYGIÉNISATION DES INTRANTS

Réduction du coût de traitement, réduction du risque sanitaire

PRODUCTION LOCALE DE CARBURANT

Energie décarbonée et renouvelable, indépendance énergétique des territoires, technologie maîtrisée et disponible

EXTERNALITÉS POSITIVES DE LA MÉTHANISATION

Des résultats nets annuels estimés à 120k€ par méthaniseur, env. 1.000 emplois locaux non délocalisables d'ici 2030

Soutenir durablement la filière agricole

Les agriculteurs investissent dans un méthaniseur et revendent leur biogaz sur une durée de 15 ans. Cela présente pour eux un triple intérêt :

DES REVENUS STABLES

>1.400€ /mois net d'emprunt

Ils génèreront un revenu complémentaire stable de plus de 1.400€ net d'emprunt, là où un éleveur gagne aujourd'hui 1200€ par mois, en fonction des cours des produits.

UNE ADAPTATION RÉGLEMENTAIRE

Mise au norme des infrastructures

La méthanisation permet de répondre aux nouvelles normes réglementaires concernant le stockage des effluents d'élevages. Une raison supplémentaire pour investir et maximiser l'impact environnemental de l'activité.

UN ENGRAIS NATUREL& LOCAL

95% d'engrais en moins

Chaque agriculteur produira environ 5 000 tonnes de digestat sur son exploitation, Ce digestat offre aux agriculteurs des moyens d'accès plus faciles à une agriculture biologique.



Comment ça fonctionne?

Pré-traitement

Le biogaz, produit à la ferme par la méthanisation des déchets organiques, est filtré afin d'en enlever les impuretés et de constituer un biogaz composé de biométhane et de bioCO2.

Liquéfaction cryogénique

Grâce à notre technologie unique au monde et brevetée, le biogaz est liquéfié à l'aide d'un agent de portage.

Épuration mutualisée

Il est ensuite acheminé vers un hub d'épuration pour être déporté, séparé en biométhane (CH4) et bioCO2 puis conditionné sous forme de BioGNV ou de biométhane injecté. L'agent de portage est lui recyclé et réacheminé vers la ferme.

La "secret sauce" - notre agent de portage

Pour réduire le volume d'un gaz et le transporter efficacement, il faut le liquéfier ou le comprimer.

Le méthane atteint l'état liquide à -160°C, tandis que le CO2 se transforme en neige carbonique solide passé -55°C. Tout l'enjeu est donc d'éviter la formation de neige carbonique!

Notre agent de portage est un hydrocarbure léger qui permet de dissoudre le CO2 et d'éviter la formation de glace. Il est utilisé à des couples pression / température bien précis, fruit des travaux de R&D et à différentes étape de la chaîne de traitement du biogaz.

Une première mondiale fruit d'une intense R&D

La technologie de liquéfaction de biogaz trouve son origine dans des travaux réalisés au CES de MINES ParisTech pour capter le CO2 contenu dans d'autres mélanges gazeux. Le partenariat R&D avec le laboratoire, couplée à la rencontre des pionniers de la production de biogaz agricole en France ont permis de faire émerger cette innovation de rupture ouvrant la voie au développement de la méthanisation à la ferme et de la production de carburant dans les territoires.

T1 2020

Preuve de concept de liquéfaction de biogaz ALPHA.



T4 2020 - T1 2022

Conception, ingénierie et fabrication du démonstrateur laboratoire BRAVO.

T2 2022

Mise en service du démonstrateur BRAVO.



T2 2020

1er brevet déposé par Mines ParisTech et licence exclusive accordée à SUBLIME Energie.





T3 2021

Brevet SUBLIME Energie.

Passage du démonstrateur Bravo de l'échelle 1/10° à l'échelle 1.







Finalisation de la commande des équipements.

Validation des 25 fournisseurs.



Vers une installation prête à l'emploi

SUBLIME Energie met en œuvre une série de démonstrateurs afin d'amener son service de collecte du biogaz sur la marché dès 2024. 3 démonstrateurs viennent chacun lever des verrous techniques, économiques et opérationnels.

BRAVO TRL 6 - Juin 2022

Démonstrateur laboratoire échelle 1, Bravo vient dérisquer les technologies de liquéfaction et d'épuration du biogaz. Installé au CES à Palaiseau et fruit du partenariat R&D avec Mines ParisTech et plusieurs acteurs industriels, il vient démontrer les performances du système sur l'ensemble de la chaîne de traitement de 30 Nm3/h de biogaz.

CHARLIE TRL 7 - Septembre 2023

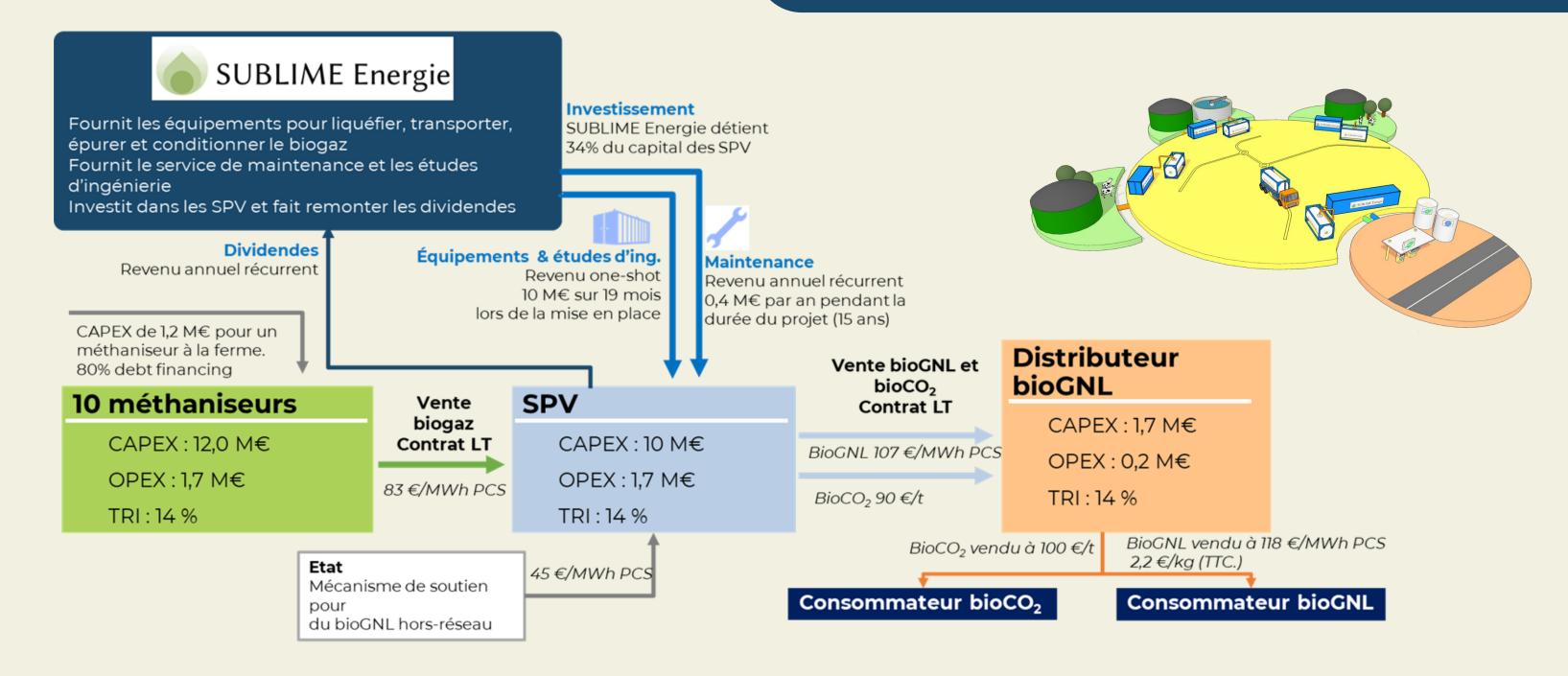
Démonstrateur industriel connecté au méthaniseur à la ferme Gazéa (Plélo), Charlie vient valider la fiabilité des équipements en condition réelle d'utilisation. Son fonctionnement permettra la production de 180 tonnes de bioGNL physique et 330 tonnes de CO2 par an, vendus par l'entreprise aux acteurs du territoire (transporteurs, serristes).

DELTATRL 9 - Octobre 2024

Démonstrateur systémique et 1er de série commerciale, Delta étendra le concept CHARLIE à une maille de collecte de biogaz constituée de 7 à 10 méthaniseurs, alimentant un hub de valorisation pour une distribution locale des gaz produits. Il permettra à l'entreprise de générer un chiffre d'affaires de 10 M€ d'ici à 2024.

SUBLIME Energie co-développe des réseaux locaux de collecte de gaz, dont la gestion et les opérations sont confiés à des SPVs.

24M€ CAPEX 14% TRI PROJET



Un pipe de premiers projets vitrines

ETUDES DE FAISABILITÉ

- Guingamp-Paimpol Agglomération a commandé 2 études de faisabilité pour les démonstrateurs industriels SUBLIME Energie qui seront installés dans les Côtes-d'Armor en 2023 et 2024.
- Lannion Trégor Communauté et Leff Armor Communauté ont commandé une étude d'implantation de CHARLIE.

SOUTIENS FINANCIERS & BUSINESS

Le Syndicat Départemental d'Energie du 22 co-finance l'étude d'implantation de CHARLIE et a déjà acquis un terrain à Plouagat (22) sur lequel pourront être installés nos démonstrateurs en 2023 et 2024. Les transporteurs et logisticiens ayant une présence forte en Bretagne, à la recherche de solutions de mobilité propre pour leur logistique, souhaitent consommer le carburant issu de nos projets : Brittany Ferries, Jacky Perrenot et Cozigou.

AMBASSADEURS

La proposition de valeur de collecte du biogaz a été co-construite avec deux éleveurs bretons : **Alain Guillaume** et **Jean-Marc Onno**. Tous deux sont des pionniers de la méthanisation en Bretagne. Nous sommes également soutenus par plusieurs élus de la région : **Mickael Cosson** (député des Côtes-d'Armor), **Loïg Chesnais-Girard** et **Arnaud Lécuyer** (président et VP de la région Bretagne), **André Sergent** (président de la Chambre Régional d'Agriculture de Bretagne), **Fabienne Garel** (présidente de la FDSEA 22).























Notre potentiel

Prospect

Prospect qualifié

Contrat signé

Réalisé

2023

5 études - 175 k€

Agglo Côtes d'Armor

Etude d'implantation, démonstrateur DELTA 100 k€

Evel'up

Etude de faisabilité 25 k€

FASEP (Turquie)

Etude de faisabilité 25 k€

Projet Guadeloupe

Etude de faisabilité

CPCU

Etude de faisabilité 25 k€ 5 études - 100 k€

Terrena

Etude de faisabilité 25 k€

Groupe SAUR

Etude d'implantation 25 k€

Lozère développement

Etude de faisabilité 25 k€

Maïsadour (Ovalie Innovation)

Partenariat étude

SICECO

Etude de faisabilité 25 k€ 1 étude - 30 k€

Offre faite

Baud communauté Etude de faisabilité 30 k€ 4 études – 60k€

Guingamp Paimpol Agglomération

Etude d'implantation, démonstrateur CHARLIE 15 k€

> Lannion Trégor Communauté

Etude d'implantation, démonstrateur CHARLIE 15 k€

SDE22

Etude d'implantation, démonstrateur CHARLIE 15 k€

Leff Armor Communauté

Etude d'implantation, démonstrateur CHARLIE 15 k€ 4 études - 69 k€

Cooperl

Etude de faisabilité 20 k€

Guingamp Paimpol Agglomération

Etude de faisabilité démonstrateur Charlie 10 k€

Guingamp Paimpol Agglomération

Etude de faisabilité démonstrateur Delta 24 k€

Groupe SAUR

. Etude de faisabilité 15 k€ **A L'INTERNATIONAL**



1 apporteur d'affaires







Nos clients cibles

FONDS D'INFRASTRUCTURE

Acteurs pionniers du financement et de l'accompagnement de projets de transition écologique et énergétique, Le s projets initiés par SUBLIME Energie sont au cœur de leur cible: énergie locale, bas-carbone, activité économique qualifiée de durable sur le plan environnemental par la taxonomie européenne et nécessitant des montants de CAPEX importants pour se déployer.



LOI SIGNÉE



LOI SIGNÉE



COOPÉRATIVES ET

ENTREPRISES AGRICOLES

Les coopératives agricoles fédèrent les 3/4 des agriculteurs en France et disposent de capacités d'ingénierie financière et d'investissement dans les projets. Elles ont aujourd'hui la nécessité de décarboner leurs activités, notamment sur des secteurs émetteurs de GES comme l'élevage, et de diversifier leur activité.



EN COURS

2700 adhérents



LOI SIGNÉE
450 éleveurs laitiers



EN COURS600 éleveurs laitiers



FOURNISSEURS DE GAZ

Dans le contexte actuel de transition écologique, renforcé par la crise ukrainienne, les acteurs du gaz doivent diversifier leur approvisionnement et développer des projets de production locales de biogaz. Les fournisseurs de gaz sont des partenaires privilégiés pour le développement de capacité de production dans les territoire et la sécurisation des quantités d'énergie produites localement



EN COURS modèle biométhane injecté

Forte de sa longue expérience dans l'industrie et l'énergie, l'équipe dirigeante a défini un plan précis dans le but **d'amener sa technologie sur le marché dès 2024**. Ce dernier repose sur la réalisation de 3 démonstrateurs, intégrés à une stratégie **d'industrialisation** complète. L'objectif est également de renforcer la **propriété intellectuelle** de la solution avec le dépôt de plusieurs brevets au nom de SUBLIME Energie.

Une Roadmap ambitieuse

T2-T4 2022

Essais du démonstrateur laboratoire Bravo. Preuves des performances des technologies de liquéfaction et d'épuration du biogaz.

T2 2022 - T2 2023

Ingénierie fabrication et mise en service du démonstrateur Charlie dans les Côtes d'Armor.

T3-T4 2023

Vente de bioGNL et de bioCO2 produits par le démonstrateur Charlie.

180 t bioGNL par an - 330 t bioCO2 par an

T3 2022

Dépôt d'un deuxième brevet au nom de SUBLIME Energie.

Extension internationale du brevet MINES ParisTech.

T2-T3 2023

Réponse à l'appel à projet de la CRE Discussion tarif pour Delta. Co-construction du SPV qui opérera le premier de série Delta.

T4 2023 - T4 2024

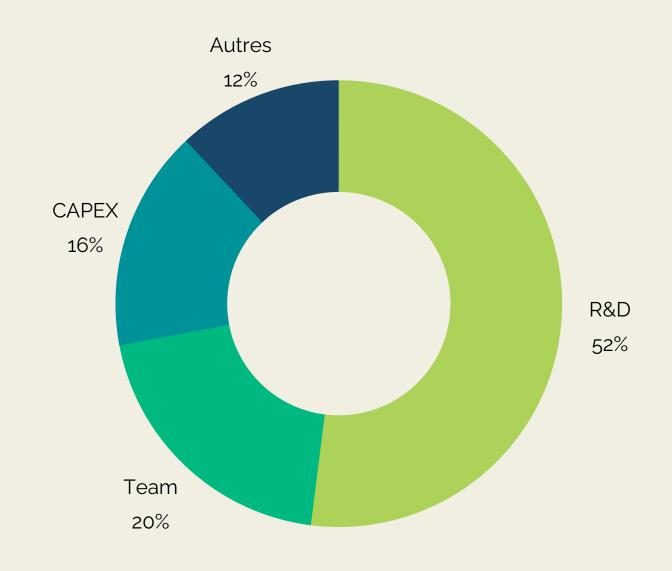
Ingénierie, fabrication et mise en service de Delta.

Chiffre d'affaires de 10M€ sur la vente des équipements.

Notre plan financier



L'opportunité d'investissement



FINALISER LA MATURATION TECHNOLOGIQUE

Ingénierie, fabrication, installations et tests du démonstrateur industriel CHARLIE dans les Côtes d'Armor. Dépôt d'un troisième brevet.

INITIER LE PREMIER SPV

SUBLIME Energie détiendra 17% du capital de la SPV de collecte du biogaz, aux côtés des parties prenantes du territoire, d'un industriel et de fonds d'infrastructures.

RENFORCER LES ÉQUIPES

Recruter et former 15 collaborateurs.

6M€

Equity

4M€

Dettes

CONTACTS





06 70 64 42 00

bruno.adhemar@sublime-energie.com



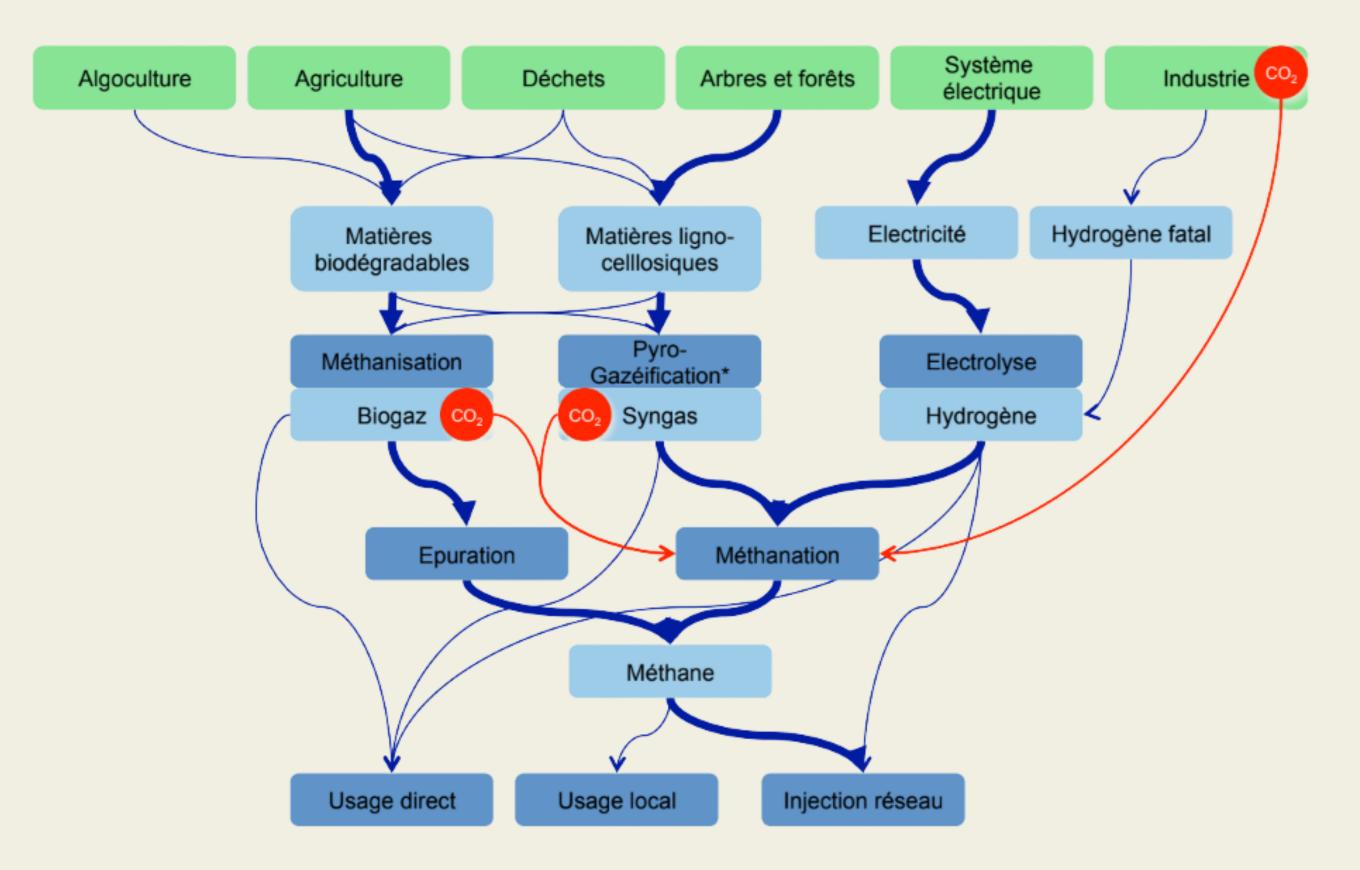
Tristan Dollé cfo

06 64 71 51 74

tristan.dolle@sublime-energie.com

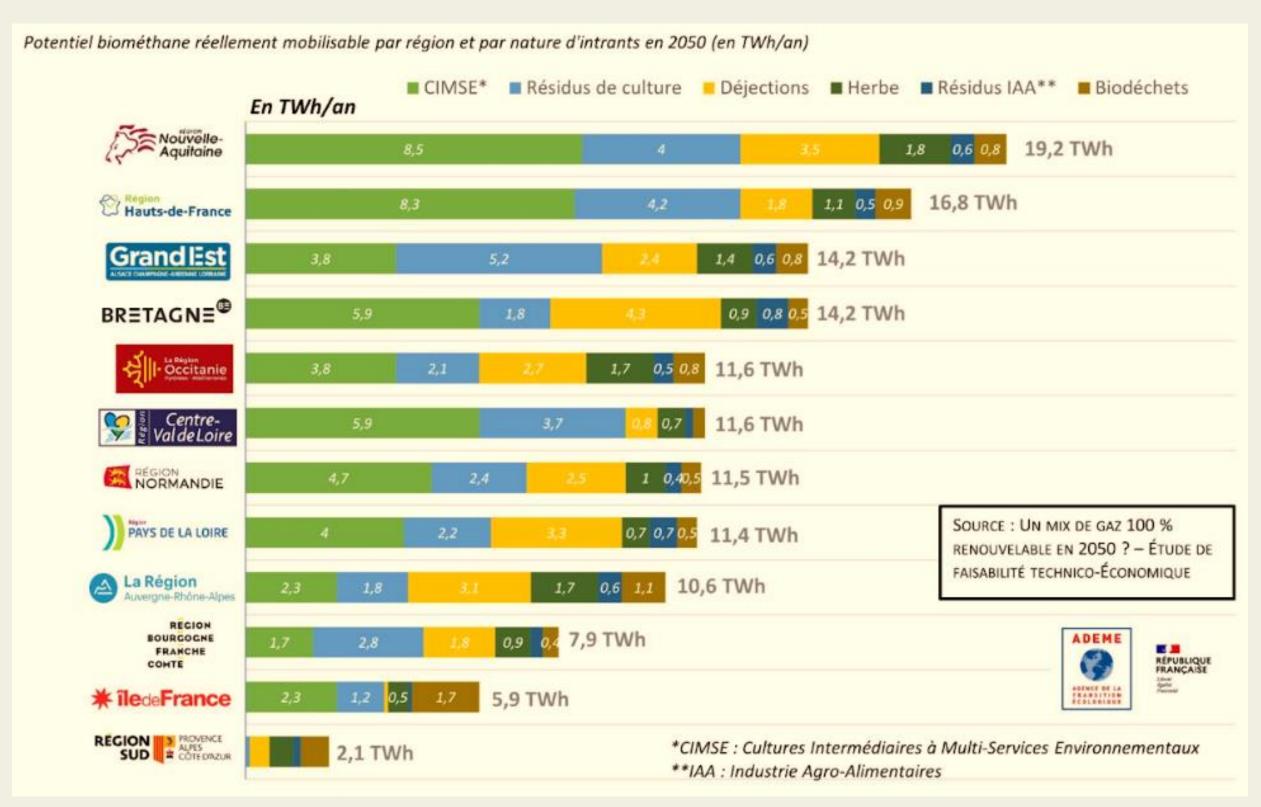
Les différentes voies de production de gaz renouvelables





Annexe 2

Ressources méthanisables en France 2035-2050



Quelques chiffres

La filière de la méthanisation connaît actuellement une croissance exponentielle en France : elle est passée d'une production énergétique de 1 TWh en 2007 à près de 7 TWh en 2019, Elle a ainsi généré un chiffre d'affaires de 840M€.

En 2019, la production d'électricité par méthanisation a été de 2,3 TWh représentait 0,5% de l'énergie électrique consommée en France.

La consommation actuelle de gaz issu des élevages représente 0,25 % de la consommation totale de gaz en France, le gouvernement veut la faire grimper à 10 % d'ici 2030.

Fin 2021, il existait en effet **1175 unités de méthanisation en France,** dont environ 70% sont dites "agricoles". 62 % d'entre elles sont détenus majoritairement par des agriculteurs.

Détails Business Plan SPV

Un SPV achète les équipements (10 M€) et la prestation de maintenance (400 k€/an) permettant de collecter le biogaz auprès de 10 méthaniseurs agricoles.

Le biogaz collecté, épuré et conditionné permet de distribuer localement 3 300 tonnes de bioGNL et 5 500 tonnes de bioCO2 par an.

Les SPV sont financés en equity par SUBLIME Energie et ses clients, ainsi qu'en dette (levier 4:1). 85% des dividendes sont remontés à partir de l'année 3.

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Chiffre d'affaires vente bioGNL	66%	k€	3 686	5 266	5 266	5 266	5 266
Chiffre d'affaires vente bioCO ₂	6%	k€	349	499	499	499	499
Mécanisme de compensation	28%	k€	1 557	2 224	2 224	2 224	2 2 2 4
Revenu total	100%	k€	5 592	7 989	7 989	7 989	7 989
Achat biogaz	-51%	k€	- 2 878	- 4 112	- 4 112	- 4 112	- 4 112
Charges opérationnelles	-22%	k€	- 1 377	- 1737	- 1737	- 1 737	- 1 737
dont maintenance		k€	- 400	- 400	- 400	- 400	- 400
EBITDA	27%	k€	1 337	2 139	2 139	2 139	2 139
Amortissements	-8%	k€	- 668	- 668	- 668	- 668	- 668 ·
EBIT	18%	k€	668	1 471	1 471	1 471	1 471
Frais financiers	-1%	k€	- 53	- 53	- 53	- 53	- 53 -
Résultat avant impôts	18%	k€	615	1 418	1 418	1 418	1 418
·							
Impôt sur les sociétés	-4%	k€	- 154	- 355	- 355	- 355	- 355 ·
Réultat net	13%	k€	462	1 064	1 064	1 064	1 064
Remboursement emprunt -	10 021	k€	- 771	- 771	- 771	- 771	- 771
Cash flow distribuable		k€	359	961	961	961	961
Versement de dividendes	85%	k€			817	817	817
Quote-part dividende versés à							
SUBLIME Energie	34%	k€			278	278	278